

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Premier Appel à Propositions de projets relatifs à la gestion des zones côtières et au développement local

Le premier Appel à propositions du Programme régional de gestion durable des zones côtières des pays de l'océan Indien (ProGeCo) a été lancé le 1er novembre 2007.

Cet appel à projets est destiné à promouvoir la participation des acteurs non étatiques au processus de gestion intégrée des zones côtières (Gizc) dans les pays couverts par ProGeCo, à savoir : l'Union des Comores, les Républiques du Kenya, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles, de la Somalie et la République Unie de la Tanzanie.

Les candidats éligibles, sont, entre autres,

- les organisations de la société civile (ONG, associations militantes, organisations communautaires, syndicats etc.)
- les collectivités locales démocratiquement élues (municipalités, conseils de districts et de villages, assemblées régionales etc.)
- les organisations du secteur privé (groupements d'intérêts économiques, coopératives, associations de producteurs etc.)

La date limite de soumission des Notes succinctes des projets est fixée au **21 décembre 2007**. Et la durée maximale de la mise en œuvre d'un projet sera de 24 mois.

Les propositions de projets doivent être formulées de manière à contribuer à la gestion intégrée de la zone côtière en y apportant des solutions à au moins une des priorités suivantes :

- la gestion durable des ressources marines et côtières
- le contrôle de l'érosion des sols en amont
- le contrôle de l'érosion côtière
- la gestion des déchets solides
- la gestion des déchets liquides (les eaux usées)
- la promotion de l'aquaculture marine
- le développement de l'écotourisme côtier

Les interventions seront focalisées sur les zones géographiques prioritaires mais non exclusives définies par pays, tel que décrit ci-dessous :

1. **Union des Comores** - tout le territoire national
2. **Kenya** - trois districts côtiers : Lamu, Tana River et Mombasa
3. **Madagascar** - quatre régions côtières : Anosy, Vatovavy-Fitovinany, Menabé, Antsimo-Andrefana
4. **Maurice** - tout le territoire national y compris l'île Rodrigues
5. **Seychelles** : l'île de Mahé
6. **Tanzanie** : l'archipel de Zanzibar et les trois districts suivants : Tanga, Lindi et Mtwara

Il est à noter que les communautés de base vivant dans les zones côtières sont les bénéficiaires cibles de ProGeCo et de ce fait, elles doivent se situer au cœur de l'action de toute proposition de projet, laquelle devra démontrer clairement les bénéfices qu'elles en tireront. Par ailleurs, les projets formulés sur la base d'un partenariat effectif entre acteurs non étatiques et institutions publiques sont vivement encouragés.

Le montant minimum de la subvention prévu pour chaque projet est de 10 000 euros tandis que le montant maximum est plafonné à 100 000 euros. Une contribution financière ou en nature, équivalent à au moins 5% du montant total du projet, sera cependant demandée au bénéficiaire.

Pour plus de détails, veuillez consulter la brochure d'information et surtout les Lignes directrices de l'Appel à Propositions, en contactant soit l'Unité de coordination régionale (UCR) de ProGeCo à l'adresse au bas du document soit l'Expert national Gizc (Engizc) et/ou le Point focal national (PFN) de votre pays dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous :

UNION DES COMORES

- o M. Said Ahamada : (269) 37 92 55 ; said.ahamada@coi-ioc.org (Engizc)
- o M. Mohamed Halifa : inrape@yahoo.fr (PFN)
 - M. Issimaila Mohamed : issimaila2002@yahoo.fr (Point focal, Grande Comore)
 - M. Ali Attoumani : attabdal@yahoo.fr (Point focal, Anjouan)
 - M. Loutoufi Madi : loutma2010@yahoo.fr (Point focal, Mohéli)

KENYA

- o M. Patrick Kimani : (254) 726 040 499 ; patrick.kimani@coi-ioc.org (Engizc)
- o Mme Caroline Anyango : canyango@nema.go.ke (PFN)

MADAGASCAR

- o M. José Rakotomanjaka : (261) 34 03 975 14 ; jose.rakotomanjaka@coi-ioc.org (Engizc)
- o M. Johnson D. Ovaraelison : ovajohnson@yahoo.fr (PFN)

MAURICE

- o M. Henri Agathe : (230) 252 56 49 ; henri.agathe@coi-ioc.org (Engizc)
- o Mme C. S. Lang NG Wing : dirdoe@mail.gov.mu (PFN)
 - M. Davis Hee Hongwy : dhe@intnet.mu (Point focal, Île Rodrigues)

SEYCHELLES

- o M. Jude Bijoux : (248) 71 14 77 ; jude.bijoux@coi-ioc.org (Engizc)
- o M. Will Agricole : w.agricole@pps.gov.sc (PFN)

TANZANIE

- o M. Ahmad Mnyanga : (255) 754 657 323 ; ahmad.mnyanga@coi-ioc.org (Engizc)
- o Mme Lilian Lukambuzi : lilan_luka@yahoo.com (PFN)
 - Mme Asha Ali Khatib : ashakhatib@yahoo.fr (Point focal, Zanzibar)

Visitez aussi régulièrement notre site web : www.progeco-oi.org, où les Lignes directrices peuvent être téléchargées.

ProGeCo est un projet de la Commission de l'océan Indien (COI) visant la gestion durable des ressources marines et côtières afin de réduire la pauvreté parmi les populations côtières de sept pays de la région de l'océan Indien occidental. Ce programme est financé par l'Union Européenne à hauteur de 18 millions d'euros, dont le tiers environ est alloué à la Composante « Appels à Propositions ».